

# Compte rendu du Conseil d'administration LP Fernand Léger de Bédarieux du Jeudi 3 novembre 2016

Nombres de membres du CA : 30

Quorum : 16

Présents : 22

Le CA débute à 17h25. Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

## Point 1 : Avant la mise en place du nouveau CA, il est procédé à l'installation des diverses commissions

### Point 2 : Approbation du PV du CA du 23 juin 2016

Monsieur GRANDIN demande à ce que son nom soit retiré des présents car il n'était pas là lors de cette séance du CA.

Suite à cette remarque qui sera prise en compte, le PV est **voté à l'unanimité**.

### Point 3 : Adoption du règlement intérieur du CA

Monsieur Le Proviseur souhaite que le fonctionnement du CA soit régi par un règlement intérieur. Après une intervention des élus de la commune qui soulignent qu'ils auront des difficultés pour assister aux séances si elles se déroulent le mardi, le règlement est **voté à l'unanimité**.

### Point 4 : Délégation de signature au chef d'établissement

Mme CAUSSE, gestionnaire du lycée, présente les diverses conventions et contrats que le chef d'établissement sera amené à conclure et à signer.

La délégation est **votée à l'unanimité**.

### Point 5 : Décisions budgétaires modificatives

Mme CAUSSE explique ce qu'est une DBM, puis elle en présente 3 pour vote.

- Pour les tarifs des Objets Confectionnés : **Votée à l'unanimité**.

- Pour l'achat d'un adoucisseur d'eau : **Votée à l'unanimité**.

- Pour l'augmentation du budget prévisionnel du service de restauration : **Votée à l'unanimité**.

### Point 6 : Tarifs

Mme CAUSSE présente les tarifs de location des locaux et autres tarifs (le vote sur les tarifs de la restauration ne pouvant se faire, la collectivité de rattachement qui décide de ces tarifs n'ayant pas encore envoyé les documents nécessaires) : **Votée à l'unanimité**.

## Point 7 : Projets 2016-2017

Plusieurs projets sont présentés au CA :

- Sortie cinéma (Monsieur RAVAILLE) :

**Votée à l'unanimité.**

- Sortie vie lycéenne (Mme MARCHESINI) une participation de 5€ sera demandée à chaque élève:

**Voté à l'unanimité.**

- Voyage de 5 jours à Valencia (M TENZA), Une participation de 121,80€ sera demandée à chaque élève participant. C'est un projet fédérateur de l'établissement. Les élèves pourront organiser des tombolas ou autres activités rémunératrices servant à faire diminuer le coût de la sortie aux familles.

Un élu du CA s'étonne que seules certaines sections participent à cette sortie et pas tous les élèves hispanisants.

Le chef d'établissement acquiesce mais ne commente pas.

Un élu de la commune demande quel est l'aspect pédagogique de cette sortie ? Le chef d'établissement n'ayant pas de document complémentaire, il est procédé au vote.

### **5 abstentions 17 pour**

- Sortie pédagogique professionnelle à Guédelon (Monsieur AZEMA). Cette sortie concerne les 10 élèves les plus méritants des 12 élèves de la section 2CBOIS. La participation des familles s'élèverait à 110€. M le Proviseur explique l'intérêt pédagogique et professionnel de cette sortie. C'est un site chantier école très demandé. Monsieur AZEMA n'a pas pu obtenir de période avant le mois de mars 2017. Les élèves qui participeront à ce chantier pourront le mettre dans leur CV. C'est une expérience très reconnue dans leur métier. Le coût par famille sera certainement revu à la baisse grâce aux objets confectionnés de cette section et aux actions type tombola ou autres que les élèves de cette section mettront en place. Le projet est **voté à l'unanimité.**

- Projet « Améliorer la concentration » : C'est un projet de 1800€ pris sur les crédits globalisés qui sont de 18000€ au total. Ce projet concerne surtout les classes où les phénomènes de manque de concentration sont omniprésents (La plupart des CAP et certaines classe de seconde bac pro). Un intervenant extérieur réalisera la prestation à travers des exercices de yoga adaptés au public scolaire. Cette prestation a déjà fait ses preuves dans l'établissement l'an dernier. Le projet commencera à partir de janvier 2017

**Le projet est voté 21 pour 1 contre.**

## Point 8 : Concessions de logements

Personnels sont logés pour raison de service. Ce sont le Proviseur, L'infirmière, les deux CPE et un agent de service pour surveillance.

Il faut donner l'aval du CA pour les personnels nouvellement affectés dans l'établissement, à savoir, le Proviseur et un CPE.

Les concessions sont **votées à l'unanimité.**

## Points 9 : Indemnités pour Mission Particulière

Monsieur le Proviseur explique ce que sont les IMP, leur taux et la façon de les répartir. L'établissement a reçu 12 IMP en dotation pour l'année 2016-2017. Ces dernières auraient dues être réparties au CA du mois de juin 2016. Les élus présent font remarquer que l'ancien chef d'établissement n'a jamais parlé de ces IMP, hormis pour le référent culture et le coordonnateur EPS. M le Proviseur explique que l'an passé,

l'établissement avait déjà obtenu 8 IMP mais que son prédécesseur avait rendu 7 IMP qu'il n'a jamais présenté au CA.

Actuellement, 1/2 IMP est obligatoirement attribuée au référent culture et 1 IMP au coordonateur EPS. Il en reste donc toujours 10,5 à répartir.

Deux projets sont proposés au CA.

- Un dédoublement à partir d'un projet novateur d'un regroupement de 2 sections de première année CAP en lettre-histoire qui pose de sérieux problème. Il faut noter que c'est la première année qu'il y a des regroupements de section en première année de CAP, ce qui ne va pas dans le bon sens pour aider ces élèves souvent en grande difficulté dans la langue française. Mesdames SAUZEL et DUPONT se verront attribuer 1 IMP chacune afin de permettre ce dédoublement.

- Les élèves de lycées professionnels doivent en général être formés au secourisme du travail, qualification utile dans leurs métiers et souvent aux référentiels des diplômes. Un projet a été proposé par Monsieur SERAFIN pour former des classes de CAP. Cela représenterait 2 IMP.

Monsieur SERAFIN intervient pour demander que le vote soit reporté au prochain CA afin de présenter ce projet en conseil pédagogique et déterminer les sections qui sont actuellement prioritaires pour cette formation.

Un élu fait remarquer que ces IMP rémunèrent des actions qui autrefois étaient payées sur la base d'heures supplémentaires effectives et que le taux de ces dernières étaient bien plus intéressant financièrement.

Un autre élu intervient pour expliquer qu'il va refuser de voter car ce système des IMP est une application directe de la loi travail appelée loi El Kohmri.

M le Proviseur lui fait remarquer que les IMP ont été instaurées en 2015 et que la loi travail a été votée en 2016.

Le projet de dédoublement pour un projet novateur pour Mesdames SAUZEL et DUPONT est voté :

**1 abstention, 1 nul, 20 pour**

#### Point 10 : Date des journées portes ouvertes

Monsieur le Proviseur propose les dates du jeudi 2 et vendredi 3 mars 2017. S'ensuit un débat sur l'opportunité de pouvoir faire venir des parents un jour de semaine en général travaillé.

Finalement, il est retenu les dates du jeudi 2 mars 2017 de 10 à 19 heures pour les collégiens et les parents qui pourront se déplacer et la matinée du samedi 4 mars 2017 de 9 à 13 heures pour ceux qui n'aurait pas de possibilités le jeudi.

Ces dates sont **votées à l'unanimité**.

#### Point 11 : Permis de cours journalier.

M le Proviseur explique que c'est un système d'accompagnement en remplacement des feuilles de suivi.

Ce permis sera proposé aux élèves qui passeront en commission éducative afin de les accompagner durant un certain temps défini par leur comportement dans une progression vers un retour à un fonctionnement en adéquation avec les règlements intérieurs de l'établissement. Dans 90 % des cas, cela sera certainement productif. Les 10 % restant finiront parfois par des conseils de discipline.

Le projet de permis de cours journalier est **voté à l'unanimité**.

#### Point 12 : Bornes Wifi à l'internat

M le Proviseur présente le projet de mise en place de 6 bornes Wifi à l'internat qui permettront aux élèves de se servir de leurs ordinateurs portable à l'internat.

Un élu-élève demande qu'ils aient la possibilité d'avoir accès aux sites professionnels avec lesquels ils travaillent, y compris des sites de vidéos en ligne qui sont aujourd'hui des ressources importantes pour eux. M le Proviseur leur répond que cela sera certainement possible jusqu'à 22 heures.

Une élue-élève parle du problème des vols d'ordinateurs portable à l'internat.

M le Proviseur lui répond que ce sont des appareils de valeur qui leur ont été offerts et que c'est à eux de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter ce type d'incident.

### Questions diverses :

M le Proviseur et M le DDFPT (directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques) font le point sur le chantier de rénovation en cours. Le budget alloué à la première tranche des travaux est de 12 millions d'Euros.

Le premier chantier : Bâtiment de l'administration, salle des professeurs, vie scolaire, amphithéâtre (120 places). Ce chantier respecte le prévisionnel et sera mis en utilisation en août 2017. Il sera donc opérationnel à la rentrée de septembre 2017.

Le second chantier : Le nouveau bâtiment des sections de travaux public. Une entreprise est actuellement en difficulté et a pris du retard sur le prévisionnel. Normalement, le nouveau bâtiment sera livré le 30 octobre 2017.

Le troisième chantier : Ce sont 4 logements de fonction concernant le proviseur, son adjoint, le gestionnaire et une personne non encore déterminée. La date de livraison est prévue pour la fin août 2017.

En mai-juin 2017, des travaux commenceront afin d'aménager 3 salles de mathématiques et 2 de sciences à l'étage du bâtiment génie thermique. Elles seront livrées en septembre 2017. Les sections de topographie qui utilisent ces salles seront déménagées dans le bâtiment central en attendant d'intégrer le nouveau bâtiment des travaux publics en novembre 2017.

Un élu est inquiet sur le nombre de salles de sciences. Il trouve que cela sera insuffisant. M le Proviseur lui répond que le projet retenu est en tous points celui qui a été présenté par Monsieur MOLLA, coordonnateur de mathématiques et de sciences.

19h50 arrivée de M.ABINA.

Ensuite, le bâtiment actuel de l'administration, vie solaire, salle des professeurs et pôle de mathématiques et de sciences sera détruit pour être remplacé par un bâtiment accueillant le service restauration et 5 logements de fonction supplémentaires. Livraison prévue en 2019.

Durant ce temps, il y aura création d'une chaufferie bois pour chauffer l'établissement. Cette création se fera en temps masqué (transparent pour le chantier).

Pour terminer, un budget supplémentaire de 10 millions d'Euros à été voté afin de démolir le bâtiment central actuel et créer une halle technologique avec des salles banalisées pour les enseignements généraux. Sa livraison est prévue pour 2021.

Un élu demande s'il est prévu quelque chose pour l'actuel gymnase.

M le Proviseur répond qu'une rénovation sera effectuée, mais que la région n'a pas prévu d'investir plus car le lycée a à disposition le gymnase se trouvant à coté du lycée général et qu'elle finance des transports en commun pour les déplacements des élèves et de leurs enseignants. Le coût d'un gymnase par rapport à son taux d'occupation est trop important pour une création. Il ajoute que pour une création il faudrait prévoir un gymnase à vocation particulière n'existant actuellement pas sur la commune de Bédarieux. C'est une piste à réfléchir.

dans le cahier des charges des établissements scolaires. Mais d'après ce qu'il a vu des plans, le futur parking devrait être presque aussi grand que l'ancien.

Suite à une question d'un élu, M le proviseur confirme que l'internat n'est pas concerné par une rénovation (date de livraison assez récente, en 2009).

M le Proviseur donne le chiffre prévisionnel du nombre d'élèves donné par le rectorat pour la rentrée 2017 :

381 élèves. Pour mémoire, il était prévu 364 pour la rentrée 2016 et actuellement il y a réellement 332 ou 333 élèves dans l'établissement.

M le Proviseur signale que lui et son équipe ont demandé la réouverture Du bac professionnel Technicien du Bâtiment avec la possibilité de préparer les 2 options (« Assistant d Architecte » et « Étude et Économie », nous n'avions que le ÉÉ).

La cafétéria sera ouverte aux élèves durant la journée sous la responsabilité des AED.

La séance est clôturée à 20h11.

Le secrétaire de séance  
SERAFIN Eric



Le Président

FAVREAU Xavier

